MOBIB

Mode d'emploi

www.stib.be
Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles

MIVB STIB

Bienvenue dans le **monde MOBIB**

Félicitations !

Vous êtes désormais détenteur du pass MOBIB, un pass qui va vous faciliter la vie et vous ouvrir les portes d'un monde d'avantages.

Votre pass MOBIB remplace dès à présent votre ancien titre de transport sur le réseau de la STIB.

Comment utiliser votre **pass MOBIB ?**

Vous le **validez chaque fois** que vous montez dans un tram ou un bus ou que vous entrez dans une station de métro, même si vous possédez un abonnement ou si vous effectuez une correspondance.

Votre pass MOBIB est strictement personnel et ne peut être cédé à une autre personne. Vous pouvez y charger simultanément différents « contrats de transport » en fonction de vos besoins, aussi bien pour vous que pour les personnes qui vous accompagnent. Grâce à sa puce électronique, le pass est rechargeable à volonté.

Aujourd'hui, votre pass MOBIB est utilisable sur tout le réseau de la STIB. À terme, le pass MOBIB sera également compatible avec d'autres opérateurs de la mobilité. Votre pass MOBIB est valable 5 ans.

Un pass aux nombreux **avantages !**

IL VOUS SIMPLIFIE LA VIE

Grâce à la technologie **« sans contact »**, votre pass peut être lu par le valideur dans un rayon de 5 cm, donc plus besoin d'introduire votre ticket dans le valideur. Tellement plus pratique et plus rapide.

IL PEUT ÊTRE CHARGÉ SELON VOS BESOINS

Le pass MOBIB offre tellement de souplesse qu'il vous permet de **choisir vous-même la date** à laquelle vous souhaitez que votre abonnement commence.

Vous pouvez charger jusqu'à 4 contrats (maximum) sur votre pass MOBIB.
Par exemple :

- un abonnement annuel,
- un contrat 10 voyages,
- un contrat 1 jour,
- un contrat Airport Line.

OU

- 2 abonnements mensuels,
- un contrat 10 voyages,
- un contrat 1 jour.

IL VOUS ÉVITE LES FILES D'ATTENTE

Votre pass MOBIB est rechargeable dans nos 6 BOOTIK et 19 KIOSK. Vous pouvez également le recharger sur Internet, à plus de 320 automates de vente GO disponibles dans toutes les stations de métro ainsi qu'aux principaux arrêts de tram et de bus et dans certaines librairies* et en supermarché*. Fini les files d'attente !

IL A UNE LONGUE DURÉE DE VIE

Conservez votre pass précieusement. Il est conçu pour une durée d'au moins 5 ans.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

Le pass MOBIB dispose d'une puce microprocesseur et d'une antenne radio dont le bon fonctionnement dépend de quelques précautions d'utilisation de base. L'utilisateur doit veiller notamment à ne pas soumettre le pass à des torsions, pliages, découpages, à de hautes ou basses températures, à des effets électroniques ou électromagnétiques, à un niveau d'humidité élevé et à n'importe quel autre traitement manifestement inapproprié au bon fonctionnement du pass.

*uniquement pour les abonnements mensuels
Liste des points de vente disponible en BOOTIK et sur www.stib.be

Un valideur à votre **service**

Vous trouverez des valideurs MOBIB à chaque entrée de station de métro, dans les trams et les bus. Chaque valideur est équipé d'un écran, il affiche à votre demande toutes les infos pratiques contenues sur votre pass.

COMMENT VALIDER ?

Il suffit de poser votre pass MOBIB dans la zone de validation, représentée par le grand ◎ au centre du valideur. Vous ne devez donc pas insérer votre pass. Après une fraction de seconde, un bip ainsi qu'un témoin lumineux vert confirment la validation de votre pass.

La non-validation de votre pass est assimilée à une infraction.

N'oubliez pas de valider votre pass MOBIB chaque fois que vous montez dans un tram ou un bus ou que vous entrez dans une station de métro même en cas de correspondance.

Vous voyagez avec MOBIB

VOUS VOYAGEZ SEUL

1. Rien de plus simple : il suffit de présenter votre pass devant le valideur.
2. Votre pass est validé dès que le valideur émet un « bip », le témoin lumineux vert s'allume et l'écran affiche ↑.
   Si votre pass n'est pas validé, l'écran affiche ⊖ et le témoin lumineux rouge s'allume.

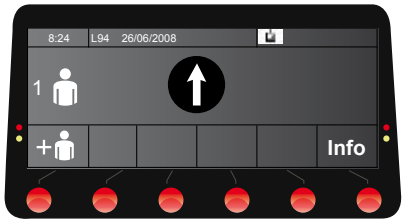

Si ous avez chargé plusieurs contrats sur votre pass MOBIB, la priorité est donnée comme suit :

1. Abonnement en cours de validité
2. Contrat 1 jour ou 3 jours
3. Contrat 10 voyages
4. Contrat 1 voyage

EXEMPLE :

Si votre pass est chargé d'un abonnement et d'un contrat 10 voyages, c'est l'abonnement qui sera validé.

Les contrats Airport Line sont validés à votre demande (comme décrit à la page 10).

VOUS VOYAGEZ A PLUSIEURS

1. Présentez vote pass devant le valideur afin de valider votre voyage.
2. Appuyez sur la touche [+👤].

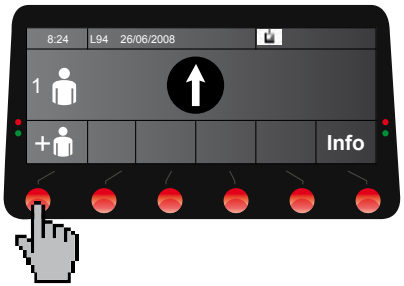

3. Présentez une deuxième fois votre pass devant le valideur.
4. Le valideur vous confirme que votre pass a bien été validé pour vous et pour l'accompagnant.
5. Recommencez les étapes 2 et 3 pour chaque personne qui vous accompagne.

Vous devez donc avoir préalablement chargé des contrats de 1 ou plusieurs voyages pour les personnes qui vous accompagnent. Le pass MOBIB étant strictement personnel votre ou vos compagnons de voyage doivent obligatoirement vous accompagner durant toute la durée de leur trajet.

VOUS VENEZ DE L'AÉROPORT OU VOUS VOUS Y RENDEZ

1. Appuyez sur la touche [✈].

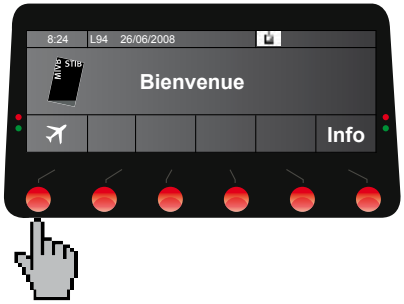

2. Présentez votre pass devant le valideur.
3. Votre pass est validé dès que le valideur émet un « bip », le témoin lumineux vert s'allume et l'écran affiche ↑.

Vous devez donc avoir préalablement chargé un contrat Airport Line sur votre pass MOBIB.

Pour les correspondances, rien de plus simple, présentez votre pass devant le valideur. Votre correspondance et celles des personnes qui vous accompagnent sont validées en une seule fois.

VOUS VOULEZ CONNAÎTRE LE SOLDE DE VOTRE PASS

1. Appuyez sur la touche [Info].

2. Présentez votre pass devant le valideur.
3. L'écran du valideur vous indique l'état de vos contrats de transport (dates de validité, places disponibles, etc.).

QUE FAIRE EN CAS DE FAUSSE MANŒUVRE ?

- Si vous faites une sélection à l'écran mais que vous ne la confirmez pas dans les 3 secondes en présentant votre pass, l'opération est automatiquement annulée.
- Si vous présentez votre pass plusieurs fois devant le valideur, seule une validation est prise en compte. Pour les validations supplémentaires, le valideur demande toujours une confirmation de votre part.
- Si vous avez oublié de valider pour les accompagnants et que l'écran est revenu en position de départ :
  1. Présentez votre pass.
  2. Appuyez sur le bouton [+].
  3. Représentez votre pass.
  4. Attendez la confirmation.

Votre pass MOBIB dans la pratique

OÙ POUVEZ-VOUS L'UTILISER ?

Sur tout le réseau de la STIB. Dans le futur, vous pourrez également l'utiliser dans les musées partenaires de la Brussels Card ainsi qu'auprès d'autres opérateurs de la mobilité.

Le pass MOBIB est validé en fonction des contrats que vous avez chargés préalablement. Vous ne pouvez par exemple pas utiliser la ligne 12 jusqu'à l'aéroport si vous n'avez pas chargé un contrat Airport Line sur votre pass MOBIB. Ni voyager voyager à plusieurs avec le même pass s'il y a 1 seul abonnement chargé sur le pass.

Pour les abonnements MTB, la carte MOBIB est complétée par une souche permettant de circuler sur les réseaux De Lijn, TEC et SNCB. Cette souche vous est délivrée au moment du chargement de votre abonnement sur votre carte MOBIB.

OÙ LE RECHARGER ?

Dans nos 19 KIOSK et 6 BOOTIK, sur Internet (www.stib.be) et à plus de 320 automates GO dans toutes les stations et aux principaux arrêts de tram et bus ainsi que dans certaines librairies* dans certains supermarchés**. Après paiement, le contrat est automatiquement chargé sur le pass (un délai de 10 jours est nécessaire en cas d'achat par Internet).

*uniquement pour les abonnements mensuels
liste des points de vente disponible en BOOTIK et sur le site internet www.stib.be

COMBIEN DE TEMPS LES CONTRATS CHARGÉS SONT-ILS VALABLES ?

Ils restent valables jusqu'à leur utilisation complète (p. ex. : 10 voyages) ou leur fin de validité (p. ex. : un abonnement). En cas de perte, de mauvais fonctionnement ou d'usure de votre pass, celui-ci est remplacé et les contrats, uniquement les abonnements annuels ou mensuels, sont transférés sur votre nouveau pass.

QUE FAIRE S'IL EST PERDU OU VOLÉ ?

Faites-le bloquer immédiatement en téléphonant au 070 23 2000, de 8h00 à 19h00 en semaine et de 8h00 à 17h00 le samedi. Vous éviterez ainsi tout usage frauduleux de votre pass.

POUVEZ-VOUS VOUS FAIRE REMBOURSER LA GARANTIE DE VOTRE PASS MOBIB ?

Oui. Si vous n'avez plus usage de votre pass MOBIB, vous pouvez vous faire rembourser votre garantie, au prorata des années d'utilisation : 4 € la première année d'utilisation, 3 € la deuxième, 2 € la troisième, 1 € la quatrième. Les demandes de remboursement se font uniquement dans nos BOOTIK.

La non-validation de votre pass est assimilée à une infraction.

N'oubliez pas de valider votre pass MOBIB chaque fois que vous montez dans un tram ou un bus ou que vous entrez dans une station de métro, même en cas de correspondance.

Plus **d'infos** sur le pass MOBIB ?

www.STIB.be

Découvrez vite notre animation qui vous explique tous les cas de figure décrits dans cette brochure.

070 23 2000

Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00 et le samedi de 8h00 à 17h00.

DANS NOS BOOTIK :

- **BOOTIK Gare de l'Ouest**
  Station Gare de l'Ouest
  Du lundi au vendredi,
  de 8h00 à 18h00
- **BOOTIK De Brouckère**
  Rue de l'Évêque 2, 1000 Bruxelles
  Du lundi au samedi,
  de 10h00 à 18h00
- **BOOTIK Gare du Midi**
  Station Gare du Midi
  Du lundi au vendredi,
  de 7h30 à 17h30
- **BOOTIK Porte de Namur**
  Station Porte de Namur
  Du lundi au vendredi,
  de 8h00 à 18h00
  Samedi, de 10h00 à 18h00
- **BOOTIK Rogier**
  Station Rogier
  Du lundi au vendredi,
  de 8h00 à 18h00
  Samedi, de 10h00 à 18h00
- **BOOTIK Roodebeek**
  Station Roodebeek
  Du lundi au vendredi, de 10h00 à 17h00
  Les premiers et derniers samedis du mois,
  de 10h00 à 17h00

MOBIB

Éd. resp. JP Alvin • Rue Royale 76 • 1000 Bruxelles • Ne pas jeter sur la voie publique - 10-898

Bougeons mieux